

La Ville de Saint-Tropez recrute un agent portuaire saisonnier de nettoyage

Agent de statut privé relevant de la Convention collective nationale des personnels des ports de plaisance

Période du 02 mai au 06 octobre 2019

35 heures par semaine

Rémunération mensuelle : 1.511,25 € brut.

Missions :

Agent polyvalent chargé, sous la responsabilité d'un chef de service :

- d'assurer le nettoyage des locaux et toilettes à l'usage des plaisanciers (préparer le matériel adapté, entretenir les locaux, les surfaces, les sols et les vitres, éliminer par aération les pollutions éventuelles, renseigner les supports de suivis, nettoyage et rangement, baliser les zones glissantes, suivre un stock simple).

Exigences du poste :

- Respecter les règles d'hygiène et de propreté
- Respecter les règles de sécurité
- Réagir correctement et avec mesure
- Rendre compte
- Appliquer les consignes
- Esprit d'équipe
- Sens des responsabilités
- Sens du Service Public
- Sérieux, rigoureux
- Maîtrise de soi

Merci d'adresser : Lettre de candidature avec CV à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

BP 161

83992 Saint-Tropez cedex

Ou par mail à : drh@ville-sainttropez.fr

Pour tout renseignement : M. TOURRET, Directeur du Port tél : 04 94 56 68 70